



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

justice : structures administratives

Question écrite n° 31877

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la demande d'intégration de l'association nationale « Solidarité paysans » dans les groupes de travail mis en place par son ministère, afin d'apporter une expérience significative sur la réforme envisagée des procédures collectives. Près de 3 000 familles d'agriculteurs sont accompagnées chaque année par les associations « Solidarité paysans ». Ces associations souhaitent contribuer à l'amélioration de l'efficacité des procédures collectives touchant le monde agricole. Aussi, elle souhaite connaître la position du Gouvernement sur la demande d'intégration de « Solidarité paysans » dans les groupes de travail institués par le ministère de la justice.

Texte de la réponse

La garde des sceaux, ministre de la justice, a installé, le 5 mars 2013, des groupes de travail consacrés à l'amélioration de la justice commerciale. Ils ont achevé leurs travaux et les services du ministère de la justice en étudient actuellement les conclusions. Parmi les sujets abordés par ces groupes, un certain nombre correspondent aux préoccupations de l'association nationale Solidarité paysans, telles qu'elles avaient été portées à la connaissance du ministère de la justice en avril 2013. Sensible aux observations de cette association, la garde des sceaux veillera à ce qu'elles soient prises en compte dans les travaux à venir.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31877

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juillet 2013](#), page 7128

Réponse publiée au JO le : [1er octobre 2013](#), page 10384